



Bulletin d'adhésion et d'engagement

Année 2024

Je, soussigné(e) _____

déjà adhérent(e) en 2023 (remplir ci-dessous QUE SI CHANGEMENT) Nouvel(le) adhérent(e) :

Adresse _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Adhère à l'association « Amap autrement », association loi 1901 sous statut de fonctionnement en collégiale, pour l'année civile 2024. L'adhésion est valable jusqu'à l'assemblée générale de l'année suivante.

Engagements de l'adhérent(e) :

L'adhésion implique le respect des statuts de l'association, qui sont à la disposition sur simple demande.

L'adhérent(e) :

- reconnaît avoir pris connaissance des principes de l'AMAP et de la charte nationale des Amap, disponible sur simple demande et sur le site web de l'AMAP (www.amap-murat.fr).
- s'engage à participer à l'organisation des distributions (installation, rangement, lien entre les adhérents) et à assurer **une permanence au cours de l'année**. Les adhérents devront s'inscrire en ligne sur « le planning de présence », envoyé régulièrement à tous les adhérents. En cas d'absence de dernier moment, charge à l'adhérent absent de trouver un remplaçant parmi les adhérents de l'AMAP ou des membres de sa famille.
- s'engage également à contractualiser avec les producteurs partenaires de l'AMAP et à régler à l'avance le producteur du montant de sa commande, selon le fonctionnement mis en place par le producteur. En l'absence du règlement à l'avance, le producteur se réserve le droit de ne pas fournir à l'adhérent les produits de sa commande.

De manière ponctuelle, l'AMAP se réserve la possibilité d'organiser des partenariats avec de nouveaux producteurs ainsi que de proposer des commandes. Dans ce cas-là, l'adhérent s'engage à réserver à l'avance sa commande.

Montant de l'Adhésion

Le montant de l'adhésion à l'« AMAP Autrement » pour l'adhérent(e) est de

- adhésion consomm'acteur & producteur : 10 euros
- + don de soutien complémentaire : _____ euros, soit au total _____ euros

Rappel des engagements fondateurs de l'association AMAP Autrement :

Pour les producteurs :

- Signer la charte de producteurs de l'Amap
- Adopter des pratiques et méthodes respectueuses de l'environnement, par exemple conformément au cahier des charges de l'agriculture biologique ou labels similaires, pour fournir des produits frais, variés, sains, de saison, cultivés dans le respect de l'environnement.
- Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des productions.
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail (achat, production, transformation, transport, vente).
- Proposer un calendrier de distribution aux adhérents.

Pour les adhérents :

- Rester solidaire avec le producteur en fonction des aléas de la production, accepter les rythmes de productions que cela soit dans les moments d'abondance comme dans les moments difficiles.
- S'impliquer dans la vie associative dans la mesure de leurs possibilités.

Utilisation de vos données :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le collectif de gestion de l'association pour **enregistrer votre adhésion et vous contacter dans le cadre des activités liées à l'association (information par e-mail)**. La base légale du traitement est l'**accord libre, spécifique, éclairé et univoque de l'adhérent**.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **collectif de l'association, producteurs membres de l'association**.

Les données sont conservées pendant **3 ans**. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. **Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données hormis vos Noms et Prénoms nécessaires à votre identification comme membre de l'association**. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter tout membre du collectif en personne ou via l'adresse e-mail de l'association.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à Murat, le _____

Signature de l'adhérent(e) précédée de la mention « lu et approuvé »

Contact :

AMAP Autrement

Siège social : 1 place de l'Hôtel de Ville

15300 Murat

E-mail : contact@amap-murat.fr

Cadre réservé à l'association :

L'AMAP reconnaît avoir reçu la somme de

_____ euros / doumes

en espèces / chèque

au titre de l'adhésion à l'association et prend acte de son engagement pour l'année civile 2024.

Signature d'un membre du collectif

NOM _____

Signature :

Fichier adhérents - Liste diffusion -

Comptabilité